



Mercredi 05.07.17 | 50^e année | N° 21

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Fabio Bongiovanni

Le temps des défilés

C'est l'été, et l'été c'est le temps des défilés! Alors que nos amis français font marcher au pas leurs soldats, nous préférons voir défiler nos marmots. Quelle belle tradition pour démarquer l'été. Ainsi, à l'occasion du cortège de la Fête de la jeunesse, nous avons pu constater que nos jeunes écoliers avaient rivalisé d'originalité pour préparer leurs costumes sur le thème « Goûts et Terroirs ».

Cuistots toqués, perches du lac colorées, vigneronnes parées ou encore saucisson neuchâtelois braisé, qu'ils étaient beaux! Et que dire de nos diplômés. Eux qui ont défilé, élégants, chics ou costumés pour aller chercher CFC, maturité ou diplôme ES. Cette année, la Ville de Neuchâtel a vu tous ses jeunes en fin de formation obtenir leur titre tant convoité. 100% de réussite!

Bravo à eux, mais bravo également à leurs formateurs qui les ont accompagnés dans l'apprentissage de leur métier. La Ville est à la fois fière et heureuse d'avoir participé, par sa politique de formation volontaire et dynamique, à la construction de leurs savoirs. A présent, forts de ces connaissances et compétences, ils vont pouvoir commencer à apprendre tout le reste. Ils vont devoir oser, entreprendre, créer, fabriquer.

C'est l'été, et l'été c'est le temps des défilés. Le NIFFF lui, fait défiler les projections jusqu'à samedi. 151 au total dont 94 longs métrages et 59 courts métrages. Il est encore temps de se faire une toile, même à la belle étoile, sur l'esplanade du quai Ostervald. C'est l'été, profitez!

Président du Conseil communal



Une grillade à partager entre amis, une balade en forêt, un plongeon dans le bleu du lac: l'été, à Neuchâtel, ce n'est pas compliqué d'en profiter! • Photo: Stefano Iori

Un été à savourer en beauté

Ça y est, l'été est enfin arrivé! Mais si vous avez la chance d'avoir quelques jours de vacances, pourquoi ne pas choisir cette année de les passer au bord de votre lac préféré? Qu'il soit bleu turquoise ou gris foncé comme le ciel, que vous aimiez la baignade, les balades ou les grillades, on parie que vous n'aurez pas à le regretter. Exemples.

A l'image de cette joyeuse équipe d'habitants de Serrières, même si le temps est un peu frais, rien ne vaut une bonne grillade entre amis au bord du lac, accompagnée d'une salade, et suivie pourquoi pas d'une partie de cerf-volant ou de frisbee si la chaleur

ne permet pas une trempette dans l'eau bleue. A Serrières, d'ailleurs, le nouvel accès aux rives doit permettre de profiter de nouveaux espaces de détente, avec, à proximité, la piscine toujours gratuite!

Cet été, vous aurez aussi l'occasion de découvrir, si ce n'est pas déjà fait, les jardins extraordinaires aménagés dans le cadre de l'année Neuchâtel Ville du Goût. Sur l'esplanade du Mont-Blanc, des saveurs et des odeurs exotiques vous emmèneront en voyage. A l'Hôtel DuPeyrou, au Jardin anglais, vos sens du sucré, de l'amer ou du salé seront en éveil. Dans plusieurs restaurants, vous pourrez participer, en août, à un concours de dégustation, et vous

préparer, pour la rentrée, à la grande fête des Gloutons du lac.

Et si vous êtes enfin rassasiés, partez à la découverte de Neuchâtel en version Belle Epoque et jouez les touristes dans votre propre ville: faites le jeu de piste Les Chenapans, ou, brochure en mains, lancez-vous sur le parcours proposé par Tourisme neuchâtelois. On parie que vous découvrirez des anecdotes et des lieux que vous ne connaissiez pas! Au fait, êtes-vous déjà monté sur le vapeur «Neuchâtel»?

La rédaction du journal Vivre la Ville vous souhaite de magnifiques découvertes estivales, ici ou ailleurs, et vous donne rendez-vous mercredi 16 août pour le numéro de la rentrée. (fk)



Un quartier durable est appelé à voir le jour sur la friche de l'ancienne usine Metalor aux Portes-Rouges.



Retour en images sur le cortège de la Fête de la jeunesse, placé cette année sous le thème « Goûts et terroirs ».



Huissière à l'Hôtel de Ville, Katia Meia est partie sur les traces la tombe de David de Pury à Lisbonne.

La Ville de Neuchâtel aura son premier cinéma en plein air cet été !

Du 12 au 16 juillet 2017, la JCI Neuchâtel organise un cinéma en plein air dans la cour du Collège des Terreaux.

Votez pour votre film préféré sur **www.cine-onr.ch**

Soutenez le projet sur **wemakeit.ch/projects/cinema-open-air-gratuit**



Jeune Chambre Internationale Neuchâtel
Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

Cueillettes urbaines

Recherche arbres fruitiers

L'association «Les fruits en cavale» lance un appel aux propriétaires d'arbres fruitiers en ville de Neuchâtel. Elle leur propose un service de cueillette gratuit, assuré par une équipe de bénévoles. Lancée l'an dernier à l'initiative d'une jeune Neuchâteloise, cette action vise à éviter la perte de fruits.

Cerises, prunes, pommes, poires, raisins: il suffit de se promener dans les rues de Neuchâtel en été pour voir mûrir ces fruits. Face à leur surabondance, certains propriétaires peuvent se sentir désemparés. Les cueillettes urbaines doivent permettre aux habitants de la ville de s'approvisionner en fruits frais locaux. Le principe est simple: un tiers des fruits est restitué au propriétaire de l'arbre, un tiers est partagé entre les bénévoles et le tiers restant est distribué en faveur d'une association d'entraide.

70 bénévoles

Afin d'assurer un service de cueillette gratuit, l'association peut compter sur de nombreux bénévoles. En l'espace d'un an, elle s'est constituée une liste de distribution mail de 70 cueilleurs potentiels. Lorsqu'un arbre est prêt à être récolté, que ses fruits sont mûrs, l'association envoie un courriel à ses 70 bénévoles. Vient qui veut. «Pour chaque arbre, nous parvenons à réunir des équipes, composées de 3-4 cueilleurs et de deux organisateurs», précise Perihan Incegöz, initiatrice du projet. L'association «Les fruits en cavale» recherche non seulement des propriétaires d'arbres fruitiers intéressés par le projet, mais aussi des bénévoles-cueilleurs.

Contact auprès de Perihan Incegöz: perihan.incegoz@gmail.com ou 079 315 04 75.



Dans le cadre de l'Alliance des Neuchâtel du monde, deux étudiantes s'envoleront pour Shinshiro

En immersion au Japon



Marie Desaulles (ci-dessus) partira cet été à Shinshiro, pour céder le témoin à son retour à Carole Marullaz. • Photo: Stefano Iori

Ce sont deux étudiantes neuchâteloises de 21 ans, Marie Desaulles et Carole Marullaz, qui partiront chacune à tour de rôle pendant un an à Shinshiro, au Japon. Sur place, elles auront notamment pour mission de contribuer au développement des bonnes relations entre Neuchâtel et sa consœur nipponne, liées par l'Alliance des Neuchâtel du monde, qui fêtera ses vingt ans d'existence au pays du Soleil-Levant en 2018.

S'inscrivant dans la volonté commune des deux villes de renforcer leurs liens, ces deux séjours étaient ouverts aux jeunes de 20 à 25 domiciliés à Neuchâtel ou sur le territoire des représentants scolaires du Parlement des jeunes. Parmi les candidatures reçues, celles de Marie Desaulles et Carole Marullaz se sont démarquées. Toutes deux étudiantes en relations internationales et maîtrisant parfaitement l'anglais – la première finit un semestre d'échanges à Reading, au Royaume-Uni, tandis que la seconde est actuellement en échange à l'Université de Washington à Seattle – les jeunes femmes ont convaincu le comité de sélection par leur personnalité, leurs idées, leur maturité et leur forte motivation à vivre cette belle et rare opportunité.

C'est Marie Desaulles qui s'envolera la première dans le courant de cet été pour Shinshiro, une ville de 50'000 habitants située dans la province d'Aichi, au sud du Japon, à quelque 250 km de la capitale. «Je me réjouis de

Elles donneront du tutorat en anglais dans les lycées de la ville et collaboreront avec l'administration en vue de préparer le sommet des 20 ans de l'Alliance des Neuchâtel du Monde, qui aura lieu à Shinshiro en 2018. Elles seront par ailleurs amenées à épauler le Parlement des jeunes local, une tâche qui leur tient particulièrement à cœur. Premier du genre au Japon, il a été fondé à l'inspiration de celui de Neuchâtel. Plus généralement, Marie Desaulles et Carole Marullaz seront les ambassadrices de leur ville et feront découvrir la culture suisse et neuchâteloise à leurs hôtes. Les frais de voyage et de logement sont pris en charge, et une rémunération est prévue par la municipalité de Shinshiro.

Aussi dans l'autre sens

Ce programme d'échanges n'est pas à sens unique. Onze lycéens de Shinshiro, âgés de 15 à 17 ans, sont ainsi attendus à Neuchâtel cet été, du 31 juillet au 6 août. Logés dans des familles d'accueil bénévoles, ils suivront des cours de langue au lycée Jean-Piaget et en profiteront pour visiter la région. C'est la troisième fois que des jeunes de Shinshiro se rendront à Neuchâtel.

Fondée en 1998 à l'initiative de Shinshiro, l'alliance des Neuchâtel du monde compte aujourd'hui 15 villes issues des cinq continents, dont le nom signifie «Nouveau château». Elle a pour objectif de développer des liens amicaux, culturels, scolaires, éducatifs, touristiques et économiques.

partir. J'ai pas mal d'idées, notamment pour faire découvrir la culture neuchâteloise, et j'ai déjà noué des contacts sur place », explique cette ancienne membre du Parlement des jeunes, qui, en l'attente de son visa, prend des cours de japonais intensifs. A son retour, en juin 2018, elle passera le témoin à Carole Marullaz, dotée elle aussi d'une solide expérience associative, assortie d'expériences professionnelles et d'un intérêt démontré pour le Japon.

Faire découvrir la Suisse

Pendant leur séjour, les deux Neuchâteloises ne chômeront pas.





Les Jardins musicaux s'apprêtent à fêter leur vingtième anniversaire au travers d'une trentaine de concerts

Vingt bougies pour les Jardins musicaux

Du 12 au 27 août, la Grange aux concerts de Cernier vibrera au son de plusieurs œuvres phares de Stockhausen, Reich, Yun ou encore Dallapiccola. Le programme des Jardins musicaux 2017 fait aussi la part belle aux créations et l'Orchestre du festival interprétera huit productions « maison ». Une trentaine d'invités de marque, dont Roger Muraro, le quatuor Talich et Bernard Richter contribuent à cette édition anniversaire.

«Au fil des ans, nos exigences deviennent plus aiguës, toujours selon la même philosophie basée sur la découverte», indique Valentin Reymond, directeur artistique. Et d'ajouter: «L'orchestre du festival est composé des 70 mêmes musiciens depuis une douzaine d'années. Cela permet d'explorer des œuvres toujours plus virtuoses». Devenu spécialisé dans l'interprétation de tous les films pour lesquels Charles Chaplin a écrit lui-même la musique, l'Orchestre décentralisé Neuchâtel présentera *Le Cirque*. Il partira d'ailleurs en tournée à travers la Suisse avec ce concert durant tout le mois de décembre.

Plusieurs créations seront présentées aux Jardins musicaux. À commencer par le dernier spectacle d'Erika Stucky dédié à son père, qui



L'Orchestre décentralisé Neuchâtel interprétera huit productions « maison » dans le cadre des Jardins musicaux, dont *Le Cirque* de Chaplin. • Photo: Pierre-William Henry

était boucher. Qu'est-ce qui, mieux que des instruments à cordes de boyau, peut évoquer un programme «charcutier»? C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité la participation d'un ensemble baroque avec la Certà de Bâle. Au rayon de l'humour, Guy Bovet propose une création autour des aventures de Tintin avec la contralto Frances McCafferty. En résidence à la Grange aux concerts, l'artiste Florence Chitacumbi propose une création collective avec le percussionniste Mino Cinelu.

En bal(l)ades

Le Festival prend place non seulement au Val-de-Ruz, mais couvre aussi un large territoire comprenant la France voisine et les cantons de Berne et du Jura dans le cadre des Bal(l)ades. Initié dans le Parc régional Chasseral, le concept allie concerts et découverte du patrimoine. Cette année, le projet s'étend également au Parc du Doubs. Côté découvertes, il y en aura pour tous les goûts: les marcheurs parcourront le vignoble neuvillois, les constructeurs visiteront la tuilerie

d'Orvin, tandis que les sportifs afflueront à Macolin/Evilard et que les cinéphiles visionneront la collection Piasio à Bienne. La visite de l'ancienne usine de pâte à papier de Rondchâtel et celle du Musée rural jurassien aux Genevez figurent aussi parmi les découvertes à ne pas manquer. (ak)

Programme complet et billetterie sur www.jardinsmusicaux.ch



Sortie imminente d'Opus 20

À l'occasion de leur 20^e anniversaire, les Jardins musicaux publient un ouvrage pour raconter cette aventure originale. Intitulé *Opus 20*, sa sortie est prévue le 16 août prochain. «L'ouvrage sera accompagné d'un disque, qui propose une sélection des 130 enregistrements réalisés par la RTS», indique Valentin Reymond, directeur artistique du festival. Lancés par Maryse Fuhrmann, Valentin Reymond et l'Opéra décentralisé Neuchâtel à Evologia en 1998, les Jardins musicaux ont présenté 650 œuvres servies par 4000 artistes en l'espace de vingt ans. Privilégiant la musique des 20^e et 21^e siècles dans un large éventail de styles, le festival aura ainsi accueilli 200'000 spectateurs dans la Grange aux concerts à Cernier.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. Exposition «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970», jusqu'au 15.10. Exposition, «Sous les dehors du dessin. Aspects de la collection 20^e - 21^e siècle», du 24.06 au 27.08; Visite commentée «La décoration de la cage d'escalier du musée» par Léo-Paul Robert et Clément Heaton, ma 18.07 à 12h15; *Les mardis du Ruckers*, concert par Hélène Diot, ma 25.07 à 12h15; concert par Nicole Hostettler, ma 08.08, à 12h15. **Galleries de l'histoire**, antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di,



de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 26.11. *Main à la pâte* «La cuisine végétale au fil des saisons - l'été», par Linda Virchaux, ma 08.08, de 18h à 22h, inscriptions: mieldesapins@gmail.com.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, exposition permanente «Terre

d'outils». *Les dimanches «Café-tartines»* au Jardin, durant toute l'année 2017. *Visite guidée* «Des outils et des simples», par Elodie Gaille, di 09.07, à 15h. *Concours de l'été* pour les enfants «Les mille et une odeurs des plantes» du 01.07 au 13.08. Tél. 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- «Dans la mallette de Mary Coppins», atelier 4 à 6 ans, ma 29.08, de 14h30 à 16h.

- «Focus!», atelier 7 à 10 ans, me 23.08, de 14h à 16h.

MHN

- «Qui mange quoi?», atelier 4 à 6 ans, ma 08.08, de 10h à 11h30.

- «Une langue pour goûter», atelier 4 à 6 ans, me 23.08, de 15h30 à 17h.

- «La chimie de la digestion», atelier 7 à 10 ans, ma 08.08, de 14h à 15h30.

Jardin botanique

- «A la découverte des vers de terre», atelier 4 à 6 ans, me 23.08, de 13h30 à 15h et de 15h30 à 17h.

Divers

Kiosk Art (Jeunes-Rives), «Electr-eau open air IV», sa 08.07, dès 15h.

Bar King du Lac (quai du Port), «Lyneras Trio», sa 08.07, dès 18h15; «Guilherme Pimenta & Diego Gadenz», ma 11.07 dès 18h35 «The waffle machine orchestra + Kiwi», je 13.07, dès 18h25.

Collégiale de Neuchâtel, découverte de l'orgue, «Chez nos voisins valaisans», concert d'Edmond Voefray, ve 28.07, à 18h30.

 L'actualité culturelle

Contes au bord de l'eau

Comme l'an dernier, les enfants pourront prendre un bain d'histoires cet été à la piscine de Serrières. Chaque mardi en fin d'après-midi, des conteuses viendront raconter des histoires enchantées, alors que le jeudi, une caisse garnie d'une cinquantaine de livres et de BD sera à disposition sur la pelouse, avec des animatrices prêtes à faire la lecture aux tout-petits. Gratuits, ces moments de partage «autour des histoires» sont proposés par l'association PIP (Prévention de l'illettrisme au préscolaire), lauréate du dernier prix Comul, en collaboration avec les conteuses de La Louvrée et le soutien de la Ville de Neuchâtel.

Les mardis et jeudis de 16h à 18h jusqu'au 10 août à la piscine de Serrières. Uniquement par beau temps.

Ne manquez pas le Buskers!

Début août, des artistes de rue du monde entier envahiront comme à l'accoutumée le centre-ville de Neuchâtel. Eclectique et festive, cette 28^e édition du Buskers festival nous transportera en Géorgie avec un groupe de chants liturgiques polyphoniques, mais aussi en Mongolie, en Russie ou en Italie avec le Gruppo Emiliano, quatre chanteurs et musiciens



qui revisitent avec humour le folklore de leur région. Il y aura également de la musique créole, calypso et vaudou, du swing manouche, du flamenco, de la cumbia latino-américaine, de la musique balkanique «post-apocalyptique», du jazz et même de l'opéra, derrière un piano monté sur un triporteur. Voilà pour la musique pure. Mais le Buskers 2017, c'est aussi deux crieuses publiques venues de France, un numéro de claquettes clownesque, un improbable duo formé d'un anglais flegmatique et d'un athlète kirghize, ainsi que deux spectacles de théâtre de rue, entre masques et marionnettes. Sans oublier la Cour des contes devant les Galeries Marval, avec des histoires venues notamment de Côte d'Ivoire.

Du 8 au 12 août dans la zone piétonne. Programme complet: www.buskersfestival.ch

Silent disco et holi festival

Envie de danser la tête sous les étoiles, un casque vissé sur les oreilles ou sous une tempête de couleurs? Le Collectif 440Hz organise une silent disco vendredi 28 juillet au port de Neuchâtel, sur le bateau King Tonic et à quai. Plusieurs invités se relaieront aux platines, alors qu'un des trois canaux sera consacré aux tubes des années 90. Et la veille de la Fête nationale, le lundi 31 juillet, Terrible Style invite à faire la fête dès 19 h sur la place du Port dans une ambiance «all style music» et dans un déchaînement de pigments de couleurs pour la première édition du Holi Festival. Lunettes de soleil conseillées.

Infos: www.facebook.com/TerribleStyle et www.facebook.com/Collectif440Hz/

 De fin juin à début septembre 2017, le Cinéma sud d'Helvetas sillonne la Suisse romande à vélo

Films du sud à la belle étoile



Parmi les films à découvrir dans le cadre du Cinéma sud, «Barakah meets Barakah» invite à rire de la rigueur religieuse en Arabie saoudite. • Photo: sp

Le Cinéma sud n'est pas un cinéma comme les autres: itinérant, il fonctionne à l'énergie solaire et se déplace à vélo à travers toute la Suisse romande. Il fera halte aux Jeunes-Rives du 12 au 15 juillet pour des projections gratuites et sous les étoiles de films du sud.

Le principe est simple: tout le matériel de projection est transporté à vélo par de valeureux cyclistes-projectionnistes. Pendant la journée, des panneaux solaires emmagasinent l'énergie nécessaire à la projection du film à la nuit tombée. La toile qui sert d'écran est tendue entre deux arbres ou deux réverbères. Une manière d'accueillir le public dans

une ambiance chaleureuse et décontractée tout en le sensibilisant au respect de l'environnement.

Du Népal au Chili

Helvetas invite les spectateurs à voyager aux quatre coins du monde, notamment dans des pays où œuvre l'association, en visionnant de grands films, primés pour certains. C'est le cas du film *White Sun* du réalisateur népalais Deepak Rauniyar, qui a reçu quatre prix au dernier Festival international de films de Fribourg. Ce long-métrage plonge le public au cœur du Népal actuel avec son histoire, ses espoirs et les obstacles à vaincre. Parmi les autres films à découvrir, *Tanna* retranscrit un amour impossible dans

le magnifique paysage insulaire du Vanuatu. La comédie venant d'Arabie saoudite *Barakah meets Barakah* permet de rire de la rigueur religieuse en montrant une jeunesse qui a soif de liberté et d'ouverture au monde. Quant au film *Rara*, il emmène le public au Chili dans le quotidien de Sara, adolescente de 13 ans. Depuis que ses parents sont séparés, elle vit avec sa mère, qui partage sa vie avec une autre femme. Une liaison qui ne plaît guère au père de Sara.

Aussi en cas de pluie

Le Cinéma sud prendra ses quartiers aux Jeunes-Rives le 12 juillet prochain. Comme il n'y a pas suffisamment de place pour ranger des chaises pliables dans les caisses transportées par les cyclistes-projectionnistes, le public est invité à prendre son propre matériel, chaise ou couverture, pour s'installer confortablement. En cas de mauvais temps, les projections sont déplacées au Garage, à la rue de l'Eglise.

Cinéma sud: du 12 au 15 juillet aux Jeunes-Rives, quai Léopold-Robert 10, dans l'espace vert au sud de l'Ecole de commerce. Les projections ont lieu chaque soir à 21h30. Entrée libre, chapeau.

• **Infos sur www.helvetas.ch/fr**



Chronique culturelle

Pépite d'or pur

Le NIFFF a bien commencé avec «Marlina», un film magnifique aux images ciselées en clair-obscur tourné dans une île indonésienne. Ce long-métrage narre l'errance d'une jeune veuve violée par des bandits, qui lutte pour son émancipation dans des campagnes encore très machistes et brutales... (à revoir samedi à 12h30 au Passage). Puis, après une cérémonie d'ouverture rehaussée par un bon concert des Rambling Wheels, nous avons enfin découvert le western jurassien d'Arnaud Baur intégré dans une série de courts suisses de grande qualité. Jolie surprise! «Sons of bitches» est une petite merveille qui fait mouche malgré quelques imperfections. Cela manque parfois en effet d'un peu de neige et le cheval de Raphaël Tschudi – en chasseur de prime impitoyable qui finira par se faire bouffer tout cuit par une prostituée engrossée en cavale (héroïne Sandra Zellweger) – ressemble plus à un Franches-Montagnes qu'à un pur sang! Il n'empêche! Ce film réalisé avec des bouts de ficelle (et la collaboration d'Olivier Béguin) est une pépite d'or pur qui fera date dans tout l'Ouest. A revoir vendredi à 16h45 au Temple du Bas.

Patrice Neuschwander



Projet de construction de 286 logements sur l'ancienne friche industrielle de Metalor

Vers un écoquartier aux Portes-Rouges

Voir naître un quartier mixte et durable sur la friche de l'ancienne usine Metalor, intégrant notamment des logements d'utilité publique et des appartements avec encadrement pour les personnes âgées. Ce développement, voulu par la Ville, a pris un tour concret la semaine dernière avec la présentation d'un projet immobilier privé, qui doit permettre la création de 286 nouveaux logements d'ici quelques années.

Après le départ de Metalor à Marin, le Conseil communal a initié il y a quelques années un processus de modification du plan d'aménagement communal pour que cette friche industrielle puisse être réhabilitée «en un endroit où il fait bon vivre», a rappelé le directeur de l'Urbanisme Olivier Arni lors d'une séance d'information publique, qui a réuni une centaine de personnes. La volonté était de voir naître sur cette parcelle de 15'000 m², idéalement située à proximité des transports publics, un quartier durable faisant la part belle à la mixité sociale et intergénérationnelle, avec des logements de qualité pour tous, des commerces, de la verdure et des zones de rencontre, dans un développement urbain «respectueux des valeurs du XXI^e siècle» et pleinement «en phase avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire», qui vise à densifier les centres pour lutter contre le mitage.

Sept immeubles en quinconce

Concrètement, le projet prévoit la construction de sept immeubles, qui seront «disposés en quinconce afin d'offrir des dégagements et des percées en diagonale sur le lac», explique Marco Cennini, vice-directeur du cabi-



Le quartier s'ouvrira sur une grande place publique reliée à l'avenue du Vignoble. • Image de synthèse : bureau d'architecture CCHE

net d'architecture CCHE, lauréat du concours organisé sur invitation par le promoteur, Christophe Caveng. Conformément aux règles fixées dans le plan d'aménagement communal, validé en 2016 par le Conseil d'Etat,

« Au total, ce seront 500 nouveaux habitants qui viendront s'installer dans cet écoquartier. »

leur hauteur n'excèdera pas celle de l'ancienne usine, qui sera détruite. Aux dernières normes Minergie, les bâtiments seront équipés de panneaux

solaires, mais aussi alimentés par un réseau de chauffage à distance, dont le promoteur du projet a impulsé la création.

Doté d'une place publique animée par des commerces, de promenades et d'un grand espace de détente et de jeux sur le belvédère de la Favarge, cet écoquartier proposera 286 appartements en vente et en location – du studio au 5,5 pièces – dont 20% de logements d'utilité publique destinés aux familles et 20% d'appartements pour les personnes âgées, dont une part de logements avec encadrement. Une personne de référence sera régulièrement présente dans l'immeuble. Outre des visites à domicile, elle proposera notamment des animations dans la salle commune.

«C'est nous demain!»

Au total, ce seront 500 nouveaux habitants qui viendront s'installer dans cet écoquartier, promouvant une mobilité durable avec des abonnements TransN inclus dans les loyers, de généreux couverts pour les vélos et des emplacements Mobility sur le site. Un parking souterrain de 246 places, dont 32 pour les visiteurs, sera par ailleurs creusé.

Dans l'ensemble, les réactions ont été plutôt positives. «C'est un projet moderne, dans l'air du temps, qui va amener de la vie dans le quartier», a relevé un habitant de longue date, saluant tout particulièrement la réalisation d'appartements pour les personnes âgées. «C'est nous demain!» (ab)



Quatre questions à Christophe Caveng, porteur du projet «Bella vista»

Vous êtes Genevois. Qu'est-ce qui vous a convaincu d'investir ici à Neuchâtel?

C'est un ami neuchâtelois qui m'a signalé le site Metalor et qui m'a amené sur les lieux. Les gens de Neuchâtel, qui ont ces paysages exceptionnels sous les yeux tous les jours, trouvent peut-être ça normal. Mais moi, j'en suis tombé presque amoureux: c'est un site magnifique, avec une histoire industrielle forte et très identitaire.

Vous attendez-vous à des oppositions lors du dépôt de la demande de permis de construire?

Quand l'usine était exploitée, les voisins subissaient des nuisances de trafic et de bruit – le site comptant plus de 600 emplois aux grandes heures – d'atmosphère, avec les fours et les cheminées, et, selon leur emplacement, ils n'avaient de vue que sur l'usine. Ce projet ouvre des dégagements sur la vue, alors que les bâtiments sont alimentés par chauffage à distance, donc

sans rejet dans l'atmosphère. Il encourage aussi l'arrivée de commerces et de services pour le quartier, tout en intégrant des zones de rencontre. J'espère qu'il n'y aura pas d'opposition – nous avons scrupuleusement suivi le plan directeur de la Ville – mais s'il y en a, nous les traiterons avec le même sérieux que nous avons accordé à tout le projet.

Quand espérez-vous pouvoir donner le premier coup de pioche?

Lorsque ce sera possible, afin bien sûr de combler cet espace vide industriel par un quartier de vie.

Qu'en est-il des logements d'utilité publique. Seront-ils vraiment accessibles à toutes les bourses?

Les logements d'utilité publique sont loués à prix coûtant, c'est-à-dire sans aucun bénéfice. Ils seront par conséquent accessibles aux gens qui, en termes de revenus, figurent au bas de la classe moyenne.



La chronique « Terre d'outils »

Bâtons de marche ou de creusage



Blaise Mulhauser

De tous les outils bruts utilisés depuis l'aube de l'humanité, le bâton de marche, simple bout de bois souple et résistant, reste le plus discret. Bien que cet objet fasse le plus souvent défaut dans les fouilles archéologiques à cause de son emploi occasionnel, cet auxiliaire semble être d'un emploi très ancien, en témoignent de nombreuses peintures rupestres préhistoriques où des hommes sont représentés tenant un bâton à la main.

Devenu par la suite signe de pouvoir, il s'est transformé en bâton d'apparat, richement sculpté ou ornementé de peaux, de touffes de poils, de plumes ou de coquillages. Un récent séjour dans le désert du Kalahari, au Botswana, a permis de constater que le bâton de marche restait utilitaire. Certains Naros s'en servent dans leurs déplacements quotidiens. Façonnée dans un bois dur d'acacia ou de grewia, la canne possède toujours un

pommeau naturel. Elle est conservée précieusement et, dérivée de sa fonction première, utilisée dans certaines cérémonies telles que les danses de guérison.

Le «Ncoe» du Kalahari

Plus modeste, le «Ncoe» en naro, ou bâton de creusage, n'en demeure pas moins important dans une pratique de cueillette essentielle aux bochimans, la recherche de tubercules comme source d'eau et de nourriture durant la saison sèche.

Certaines années, dans le désert du Kalahari, la pluie fait défaut durant plus de 5 mois (avril à août). Femmes et hommes partent à la recherche d'énormes racines dont la présence n'est trahie que par de misérables pousses de quelques centimètres de hauteur. Une fois la plante repérée, on sonde le



Deux femmes creusent le sol à l'aide de leur «Ncoe» dans le désert du Kalahari. • Photo: B. Mulhauser

sol sablonneux avec l'aide du bâton de creusage, taillé en pointe, le plus souvent dans une branche d'un arbre appelé *Terminalia sericea* par les botanistes. Cet outil assez fin sert à sonder et à creuser à la verticale sans blesser le tubercule que l'on souhaite extraire.

Au fur et à mesure de l'agrandissement du trou, le sable est évacué à la main. «Fruits» de plusieurs années de mise en réserve, certaines racines peuvent atteindre 250 kilos! Il faut alors plusieurs personnes pour les sortir de terre. Outil éphémère, le «Ncoe» est généralement abandonné sur place après utilisation, à l'exception de cinq pièces qui ont désormais rejoint les collections du jardin botanique de Neuchâtel.

B. M.



Une semaine, un sport



La section de natation synchronisée du Red-Fish accueille une cinquantaine de nageuses (ici le groupe Masters). Et voudrait bien enrôler quelques garçons! • Photo: Stefano Iori

Synchronettes cinq étoiles

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine la section de natation synchronisée du Red-Fish, qui compte une cinquantaine de «synchronettes», réparties en six groupes «compétitions nationales» et un groupe «régional – loisirs». Ce sport superbe mais exigeant nécessite, pratiqué à haut niveau, une dizaine d'heures d'entraînement par semaine. Un groupe «loisirs» accueille les nageuses qui le pratiquent surtout par plaisir. Les fillettes – et aussi les garçons, aimerait beaucoup la responsable Claudine Saraçlar – sont bienvenus dès 8 ans. Un bon niveau de natation est nécessaire, ainsi que de l'endurance, de la souplesse et un sens artistique. Plus d'infos: claudine.saraclar@rfn.ch ou www.rfn.ch.

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



L'architecte-urbaniste communal Olivier Neuhaus prend sa retraite, sans que le nom de son successeur soit encore connu

« Projeter l'avenir en s'inspirant du passé »

Agé de 62 ans, Olivier Neuhaus a quitté ses fonctions le 30 juin dernier, après 29 ans de service à la Ville de Neuchâtel. Entré à la Section de l'urbanisme en 1988, puis nommé au poste d'architecte-urbaniste communal en 1991, il a vu le territoire communal se transformer au fil des projets. Interview.

En l'espace de trente ans, le visage de Neuchâtel a beaucoup changé. Quel regard portez-vous sur cette évolution ?

Les Acacias, le théâtre du Passage, le CPLN, l'Hôpital, le nouveau collège de la Maladière, la halle de sport de la Riveraine, Microcity, Cité de l'énergie, Nature en ville : quantité de projets se sont réalisés en trente ans. Je me suis toujours battu pour les concours de projets d'architecture : il s'agit à mes yeux de la meilleure solution pour optimiser un programme sur un site donné. Ils permettent de confronter différentes propositions, afin de retenir la plus appropriée. Le projet de réaménagement des Jeunes-Rives est d'ailleurs issu du concours Europan destiné aux jeunes architectes. Lancé en 2009 pour être réalisé dès 2020, le processus peut paraître long. Le métier d'architecte-urbaniste est fait de beaucoup de réflexions, et il faut du temps pour les traduire dans la réalité. Il ne s'agit pas simplement de bâtir, mais aussi de planifier le territoire et d'aménager les espaces publics. C'est passionnant, on s'inspire du passé pour projeter l'avenir. Dans le cas des Jeunes-Rives, le projet s'est renforcé grâce à la réflexion. La démarche participative a permis d'apporter une légitimité certaine au projet.

Les processus participatifs se sont multipliés ces dernières années. Apportent-ils une réelle plus-value aux projets urbanistiques ?

Au début de mon mandat, on préparait les demandes de crédit pour notre direction, puis ils étaient adoptés par le Conseil général. C'était une période productiviste qui a très bien fonctionné. En l'espace de trente ans, la Ville a essuyé un référendum tous les dix ans. A savoir, celui concernant les aménagements cyclables de l'ave-



« La passerelle du Millénaire symbolise le lien entre deux quartiers, deux espaces et une population », explique Olivier Neuhaus. • Photo : Stefano Iori

nue du Premier-Mars, en 1993, le premier projet de réaménagement des Jeunes-Rives en 2003 et le réaménagement de la place Numa-Droz en 2013. Ce dernier avait suscité 61% de non de la part de la population. Le Conseil communal a vécu ce refus comme un électrochoc. Il a décidé de consulter la population et les acteurs concernés en amont pour les projets d'envergure. Il s'agit d'un changement complet de manière de travailler. L'avantage de ce type de démarche est de pouvoir tester les idées et prendre en compte les critiques. C'est à la fois positif et nécessaire pour autant que la réalisation du projet reste aux mains des professionnels. Les propositions des citoyens enrichissent les projets et les renforcent. Cela ne peut pas empêcher un référendum, mais cela diminue les risques.

Quels sont les projets ou réalisations qui vont ont le plus marqués ?

La ville de Neuchâtel est en perpétuelle transformation. Elle possède une forte dynamique urbaine de développement. Le réaménagement du plateau de la gare (Ecoparc) en est un bon exemple. Ce travail a commencé avant mon arrivée, et se poursuivra après mon départ. En 1986, Berne prend la décision de déménager l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Le projet s'est poursuivi en 1998 par la construction de la tour. Logements, écoles et places de travail ont vu le jour dans le quartier, dont la transformation n'est pas encore

achevée. L'est de la gare se développera encore avec la création d'une passerelle entre les Fahys et l'espace de l'Europe. D'importantes réflexions sont également en cours pour l'aménagement de la place de la gare comme présenté dans le cadre de la démarche participative « Centre et gare ». A ma modeste échelle, j'ai toujours essayé de créer des liens entre les quartiers, les espaces et les gens. Les réalisations de passerelles comme celle du Millénaire et de l'Utopie illustrent bien cette volonté.

« Il ne s'agit pas simplement de bâtir, mais aussi de planifier le territoire et d'aménager les espaces publics. »

Avez-vous des regrets ?

Il ne faut pas avoir de regret. Nous faisons le maximum avec les moyens dont on dispose. Certains projets se réalisent, d'autres pas. Il faut savoir passer à autre chose. Pour moi, le plus beau projet est toujours celui à venir.

Quels sont les défis qui attendent la ville de Neuchâtel en matière d'urbanisme ?

Toute la planification communale date des années 1990. Le plan directeur et le règlement d'aménagement donnent une vision sur le

développement de la ville. Ces outils présentent des objectifs pour les 20 années à venir. Dans les années 1990, on ne se préoccupait pas de ce qui se faisait chez les voisins. Aujourd'hui, dix communes du littoral, réunies sous l'égide de la Comul, travaillent ensemble pour l'avenir du littoral, qui compte quelque 80'000 habitants. Il s'agira de continuer cet important travail qui s'inscrit dans le cadre du projet d'agglomération de 3^e génération.

Quel est votre sentiment au moment de quitter le poste que vous occupez depuis 26 ans ?

Je pars serein. J'ai une excellente équipe qui contribuera à prendre la relève. Le 26 juin, le Conseil général a accepté sans opposition le crédit d'étude concernant le projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Je suis content : cela fait longtemps que mon service travaille sur ce projet. C'est une étape très importante vers la réalisation de nouvelles rives urbaines.

Anne Kybourg



Son parcours en bref

Né à Lausanne, Olivier Neuhaus y a vécu jusqu'à ses 33 ans. Il a suivi ses études d'architecte à la HES de Genève et celles d'urbaniste à l'Université catholique de Louvain en Belgique. « J'ai travaillé dans l'architecture et l'urbanisme, ainsi qu'à l'EPFL sur les aspects d'économies d'énergie », indique Olivier Neuhaus. Au moment d'exercer le métier d'architecte-urbaniste, il a le choix entre trois postes, dans trois villes romandes différentes, dont Neuchâtel. « J'ai choisi Neuchâtel, car c'est la ville qui me paraissait la plus intéressante et celle qui présentait le plus fort potentiel de développement avec un patrimoine historique et un cadre de vie exceptionnels », explique-t-il. « Je me souviens m'être établi à Neuchâtel le 1^{er} mars 1989. J'y suis toujours resté et je ne compte pas partir pour ma retraite. »

Retour en images sur le cortège de la Fête de la jeunesse

Perches, sugus et saucissons défilent en ville

Goût et terroir étaient à l'honneur vendredi dernier lors du cortège de la Fête de la jeunesse, en lien avec l'année Ville suisse du Goût. Vêtus de déguisements hautement colorés, quelque 1'700 écoliers ont défilé dans les rues de Neuchâtel accompagnés de leurs enseignants, de musiciens et des autorités communales. Reflets en images.

Des sugus fruités, un banc de perches ou encore des caquelons de fondue : le cortège de la Fête de la jeunesse donnait à saliver! Les costumes à la fois drôles et alléchants faisaient la part belle aux produits du terroir. L'occasion pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année de démontrer toute l'étendue de leur créativité. Emmené par les autorités de la Ville de Neuchâtel, le cortège a traversé le centre-ville avant de s'arrêter au faubourg du Lac, à hauteur du Jardin anglais, où une multitude d'animations attendaient les enfants ainsi que leurs parents. (ak)



Saucisson braisé ou cervelas grillé? Une classe d'écoliers défilait avec un foyer pour partager une bonne torrée. Heureusement, le vent n'a pas gâché la fête. • Photos: Stefano Iori





Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Christophe Schwarb
(groupe PLR)

Jeunes-Rives: Odi et Amo

J'aime et je hais en même temps. Telle pourrait être en résumé la position du groupe PLR au sujet du réaménagement futur des Jeunes-Rives.

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a voté un crédit d'étude de 1,5 million de francs destiné à concrétiser ce qui représente un enjeu important pour le rayonnement de notre ville. Le groupe PLR soutient le réaménagement des Jeunes-Rives qui arrive après plus de 15 ans de réflexion depuis la fin d'Expo.02.

Il reste néanmoins partagé entre enthousiasme et crainte. Le coût global du réaménagement des Jeunes-Rives est estimé pour l'heure à plus de 20 millions de francs. Cette somme correspond pratiquement à la capacité d'investissement de la ville pour une année. Et c'est sans compter sur d'autres projets très importants comme toute la question de la mobilité à la gare ou



la problématique de l'accessibilité au centre-ville.

Le rapport présenté lors de la dernière séance du Conseil général ne répondait pas à toutes les questions posées par le groupe PLR, notamment en ce qui concerne le financement et les coûts de fonctionnement. Le groupe PLR a donc posé un certain nombre de conditions à la réalisation future des travaux.

Les autorités de la Ville doivent absolument, par respect pour la population, expliquer de manière détaillée

comment elles entendent financer les travaux. Pour le groupe PLR, il est exclu d'envisager une hausse d'impôts ou une augmentation de la dette mais également de déroger d'une manière ou d'une autre à la règle de l'autofinancement. De même, les investissements privés prévus (restaurant, café-bain public, belvédère) ne devront en aucun cas faire l'objet de préfinancement par la collectivité publique.

Dans un souci de parfaite transparence, le futur crédit de construction devra détailler chaque élément du projet de manière à ce que l'on puisse se positionner clairement sur la base d'un projet modulable.

La problématique des places de parc devra être réglée de manière très précise en respect avec la législation en vigueur. En clair, le plan de stationnement actuel règle la question du nombre de places de parc nécessaires. Il est donc exclu de supprimer des places de parc sans les remplacer intégralement. Il ne faudra pas non plus perdre de vue que l'usage futur des Jeunes-Rives se fera par des gens venant de l'extérieur. L'accessibilité doit donc être garantie. Un plan de mobilité est nécessaire et indispensable

tant pour ce qui concerne les voitures que les vélos.

Il est prévu, à terme, une éventuelle extension du parking du Port. Cet aspect-là doit impérativement être chiffré.

« Il est exclu d'envisager une hausse d'impôts ou une augmentation de la dette mais également de déroger à la règle de l'autofinancement. »

De manière générale, le futur crédit de construction, comme déjà rappelé, devra impérativement comprendre l'ensemble des coûts de construction mais également et surtout l'ensemble des coûts futurs d'entretien et d'exploitation. A défaut de remplir ces conditions, il y a un grand risque que le projet n'aboutisse pas.

Si le groupe PLR réaffirme ici clairement son soutien au projet, il ne faut pas que le rêve devienne cauchemar. Les autorités n'ont pas le droit à l'erreur.

Mauro Moruzzi
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Jeunes-Rives: bientôt les palmiers!

Bonne nouvelle: il y a enfin un joli projet pour les Jeunes-Rives!

Bon, on dira qu'il était temps, quinze ans après les nuits magiques d'une éphémère Expo.02 et treize ans

« Quinze ans de pétouillage et beaucoup de verbiage autosatisfait pour en arriver à un projet encore flou et pas très ambitieux. »

après l'échec d'un premier projet de réaménagement. D'atermoiements multiples et variés, d'études en « processus participatifs » qui accouchent de souris ou qui réinventent l'eau chaude, que de temps et que d'argent évaporés... Alors cette fois, ça y est: le projet est original, bien ficelé, les oppositions sont levées et on commence demain ?

Non, pas vraiment. Si tout va bien, nous pourrions découvrir nos nouvelles rives, réaménagées en parc urbain, vers 2022. Pour autant que le projet définitif passe la rampe, une fois qu'il nous aura coûté encore 2 ans et 1,5 million, pour des mandats externes dont la plupart devraient pourtant pouvoir être réalisés par les services compétents de la Ville. C'est donc seulement en 2019 qu'on connaîtra, peut-être, le contenu concret du projet.

Aujourd'hui, la Ville envisage de dépenser 20,5 millions pour le réaménagement des Jeunes-Rives. Voici comment se décompose le montant:

- 50% pour la réalisation du parc, sans infrastructure (principalement des travaux de terrassement, d'arborisation, avec des chemins et une « surface en dur »);
- 25% pour les « canalisations et conduites », « travaux préparatoires » et « frais secondaires et taxes »;
- 10% consacrés à « rives et plage », soit à l'aménagement en bordure d'eau (sable, galets, gradins en bois et gros cailloux);
- 5,7% pour des infrastructures destinées aux « activités culturelles et



- nautiques » (encore heureux...);
- 4,8% pour des vestiaires, des WC, un stand de boissons et un « pavillon mobilité »;
- 3,8% pour les abords du parc (moins du tiers de ce qui était initialement prévu), qui dépendent pour l'essentiel de négociations à venir.

C'est ça, le résultat de 15 ans de réflexions, de projets et de « processus participatifs »? Même pas un resto, aucun bâtiment un tant soit peu iconique ?

Si, si, quand même; un restaurant, un café-bain public et un bel-

védère sont plus ou moins prévus. Plus ou moins, oui, parce que leur réalisation, devisée (à la baisse) à 5,9 millions, doit être confiée à des privés qui devraient être prêts à investir ces montants, à condition de se contenter d'un droit de superficie et d'accepter un cahier des charges potentiellement exigeant, en particulier quant à la politique de prix à pratiquer.

Si la première condition est une évidence, qu'on aurait aimé voir la Ville imposer aussi dans le cas du complexe de la Maladière, la seconde constituera un véritable exercice d'équilibre: le risque est grand qu'on ne trouve pas d'investisseur privé ou, si on le trouve, qu'il rencontre rapidement des problèmes de rentabilité. Dans un cas comme dans l'autre, ce sera alors à la collectivité d'assumer les coûts. Ou de renoncer à la réalisation.

Bref, 15 ans de pétouillage et beaucoup de verbiage autosatisfait pour en arriver à un projet encore flou et pas très ambitieux.

Mais il faut positiver: si on patiente encore un peu, le changement climatique nous permettra de planter des palmiers entre les saules pleureurs.

groupes du Conseil général

Catherine Schwab
(groupe socialiste)

A la rencontre de son âme d'enfant

Une balançoire qui oscille sous la brise. Une tour à grimper qui vibre sous les joyeux assauts des enfants. Les bancs où papotent des mamans. Un peu plus loin, deux petites filles qui donnent à manger à leurs poupées. Des rires, parfois une larme, parce qu'on a cru qu'on était assez grand pour remonter le toboggan à l'envers, mais non, c'est trop difficile encore. Grand-papa soufflera sur le bobo et le bobo s'envolera...

A regarder d'un peu plus près ces espaces de jeux, vous constaterez bien vite qu'ils n'ont plus grand-chose à voir avec ceux d'il y a une trentaine d'années. La faute sans doute à de nouveaux matériaux, à de nouvelles normes de sécurité, à d'autres attentes aussi sûrement.

Pour répondre à ces exigences nouvelles, les employés du Service des parcs et promenades de la Ville mettent leur savoir-faire à disposition

des petits ou moins petits utilisateurs de ces jeux.

Ces professionnels dessinent, créent, construisent, rénovent puis entretiennent leurs œuvres. Des jeunes gens en apprentissage ou en insertion professionnelle profitent d'apprendre un métier, un pied dans le monde de l'enfance et l'autre dans celui des adultes.

« Les employés des Parcs et Promenades font de ces îlots de jeux en pleine ville des terrains propices à imaginer mille et une aventures. »

Tenant compte des sévères normes de sécurité suisses et européennes, ainsi que des recommandations du BPA (Bureau de prévention des accidents), les employés des Parcs et Promenades font de ces îlots de jeux en pleine ville des terrains pro-



pices à imaginer mille et une aventures. Un peu de nature intégrée en milieu urbain. Au bord du lac, au cœur des quartiers, sur les hauteurs de la ville.

J'ai pu constater combien les enfants sont prompts à développer des histoires extraordinaires. Les lieux qui les entourent leur suggèrent très vite comment ils peuvent tirer parti de l'endroit pour se bâtir un petit monde bien à eux. Pendant quelques temps, tablettes et autres gadgets informatiques sont relégués aux oubliettes. Pas

besoin de «hand spinner» non plus. Ici, pas de stress. Juste de la gaieté.

Jamais trop loin. Leurs aînés surveillent ou participent aux jeux. Des confidences s'échangent. Des rendez-vous se prennent. Des amitiés se nouent. Quelquefois, partager des doutes, des expériences et des joies de jeunes parents avec d'autres rassure et nous rapproche de notre voisin de banc. Sur ces places de jeux, on y parle plusieurs langues, on y goûte des quatre heures d'ailleurs. Pour tous, c'est un moment de joie dont il faut profiter. Bientôt, il sera temps de faire les devoirs. Et pour les plus grands, c'est souvent l'occasion d'une pause bienvenue après une journée de travail.

Ainsi, les 29 places de jeux que compte la Ville contribuent à une certaine convivialité intergénérationnelle ou interculturelle que d'aucuns regrettent de ne plus pouvoir vivre à l'ère du virtuel.

Je vous convie à pousser le portail de l'une de ces places de jeux sur le territoire communal. Je vous invite à aller à la rencontre de votre âme d'enfant. Osez... vous verrez, on se laisse facilement prendre au jeu !!

Ariane Triplet
(groupe PopVertSol)

Tivoli, une vision du siècle dernier

En arrivant au Conseil général, on imagine que notre travail consistera à rêver et à proposer de nouveaux projets. En réalité, il existe une infinité de projets sur lesquels d'autres avant nous se sont prononcés et qui sont toujours sur la table... sous la même forme. Une question me taraude alors: quelle est la légitimité de parler de projets que nos prédécesseurs ont maintes fois critiqués? Si rien n'a vraiment été reformulé dans un projet, quel est notre pouvoir en tant que Conseil général? Et pourquoi en parler aujourd'hui?

Le projet Tivoli est l'exemple parfait d'un plan d'urbanisme conçu au siècle dernier qui est aujourd'hui devenu obsolète tant par sa forme, son aspect et sa vision stratégique que par ses aspects techniques. Il suffit de se pencher sur les images 3D (visibles sur le site du bureau d'architecture Gard) pour se rendre compte que ces constructions défigureront



un quartier précieux et stratégique pour l'avenir!

En 2003, premier projet de garage collectif, puis 2006, mise à l'enquête du plan de quartier Tivoli-Sud et Vallon. Plusieurs recours ont été largement reconnus par la Cour de droit public qui note par exemple de grosses erreurs dans l'étude d'impact sur l'environnement. Depuis, ping-pong entre Conseil communal, opposant, Tribunal fédéral et Conseil d'Etat, confusion toujours sur le nombre de logements et places de parc. Main-

tenant nous nous trouvons 15 ans après, en dernière phase d'enquête... et surtout, le projet reste ancré dans sa vision de 2002. Or, ne pourrait-on pas imaginer le revisiter en incluant les notions d'éco-quartier?

Les éco-quartiers ont la cote. Et pour cause! Ce sont des quartiers où il fait bon vivre et qui prennent en compte l'ensemble des enjeux du développement durable en travaillant sur trois niveaux: environnemental, social et économique. On utilise par exemple des énergies renouvelables tant pour la construction que pour la vie dans les bâtiments, on prend en compte la biodiversité, on favorise la mobilité douce et limite le nombre de place de parc: on favorise la mixité sociale, générationnelle et culturelle (ce qui inclut une diversité de loyers) pour faire en sorte qu'il y ait une vraie vie de quartier; on propose des services et des commerces de proximité. En somme, c'est un quartier qui propose une vie de village en plein cœur d'une ville. Le projet «Bella Vista», aux Portes-Rouges, est le dernier bel exemple en date. Preuve en est qu'il est possible de proposer de beaux projets d'envergure!

Aujourd'hui, il nous faut décider pour demain et pour les 50 ans à venir. Il est donc absolument indispensable de remettre ce projet Tivoli au goût du jour! Qu'il puisse porter le slogan «Art de vivre et innovation» avec fierté! Or, si personne ne se soulève aujourd'hui contre l'aberration du projet Tivoli que tout le monde semble avoir oublié, un jour,

« Le projet reste ancré dans sa vision de 2002. Ne pourrait-on pas imaginer le revisiter en incluant les notions d'éco-quartier? »

les Serriérois se feront réveiller par des bruits de moteur à n'en plus finir avec d'énormes blocs blancs comme voisinage... et ce sera trop tard!

Notre pouvoir en tant que conseillers généraux est limité et nous ne pouvons plus rien faire, sinon encourager la population à faire opposition à ce projet inadapté.



Taboulé d'été melon - fromage de chèvre

La recette du mois de juillet

Depuis le mois de juin, et tous les mois jusqu'à décembre, la Délicieuse-rie vous propose une recette de saison, en collaboration avec Neuchâtel Ville du Goût, à élaborer avec les produits des commerçants de la ville.

C'est l'été à Neuchâtel, et quel plaisir de déambuler dans les ruelles fraîches ou de flâner au marché! Dans la rue des Moulins, on s'arrête à l'épicerie italienne la Source du salami. Si vous êtes en passe de devenir un adepte du zéro déchet, il remplira votre bouteille d'une très bonne huile d'olive qui se prête aussi bien aux salades qu'à la cuisson.

En marchant le long de la rue du Seyon, qui n'a jamais été intrigué par les caisses pleines de fruits et légumes du bazar turc «Turc Pazari Amigo»? Et qui y est déjà entré? C'est l'endroit idéal pour acheter de la semoule à taboulé: demandez la version express, qui gonfle rapidement. Prenez aussi le temps de jeter un œil aux fruits et légumes exotiques ou inconnus qui ornent l'extérieur du magasin et choisissez un citron.

De la Croix-du-Marché, on s'en va, direction le marché, jusqu'au stand de fromages de la famille Brigen. Là, père et fils vous serviront avec le sourire et vous donneront de bons conseils. Leur bûche de chèvre spécial «chèvre chaud» conviendra



à merveille pour cette recette, le fromage n'étant ni trop fait, ni trop frais. Prenez-en deux belles tranches. Vous trouverez sûrement de beaux bouquets de fines herbes sur un étal ou l'autre. Choisissez du persil plat et de la menthe.

A l'extrémité sud-est du marché, difficile de manquer le stand de la famille Schreyer. On s'arrête devant leur long stand de légumes pour y choisir une botte d'oignons frais, puis on se rend au petit coin de fruits qui marque la fin du marché et on y achète un melon de Cavaillon bien mûr. Si c'est demandé gentiment, votre interlocuteur choisira pour vous. Avec tout ça, direction la cuisine.

Préparation (15 minutes, repos 30 minutes)

Commencer par faire gonfler la semoule: dans un saladier, verser sur la semoule le bouillon chaud, le jus de citron et l'huile d'olive. Couvrir et laisser gonfler 5 minutes. Couper le melon en tranches, séparer les graines de la chair et la chair de la peau, détailler la chair en petits cubes ou en petites sphères à l'aide d'une cuillère parisienne. Découper les tranches de fromage de

chèvre en petits morceaux. Couper finement les oignons (la partie verte et la partie blanche). Hacher finement les fines herbes. Lorsque la semoule a gonflé, y mélanger le melon, le fromage, l'oignon et les fines herbes. Poivrer et rectifier l'assaisonnement si besoin. Laisser reposer au minimum 30 minutes au frais. Si besoin, rajouter de l'huile d'olive au moment de servir.

Auréli, de ladelicieuserie.ch

Ingrédients

Pour 4 personnes en accompagnement,
2 personnes en plat unique

Un melon de Cavaillon bien mûr
2 tranches de bûche de fromage de chèvre (environ 200 g)
200 g de semoule de couscous «express»
2 dl de bouillon de légumes chaud
Le jus d'un citron
5 cuillères à soupe d'huile d'olive
Un petit bouquet de persil plat
Un petit bouquet de ciboulette
2 oignons nouveaux
1/2 cuillère à café de sel
Poivre



Neuchâtel en détails



Érigée par Rose-Isabelle Montmollin, veuve d'un brillant citoyen britannique, la chapelle de l'Ermitage frappe par son style anglais. • Photo: Stefano Iori

Une touche anglaise à Neuchâtel

La chapelle de l'Ermitage, située au croisement du chemin du Pertuis-du-Sault, de la rue du Rocher et de la rue Matile, contraste par son style néogothique anglicisant avec les bâtiments environnants. Quels liens entretient donc cette construction avec l'Angleterre?

Un personnage singulier en est à l'origine. Charles-Joseph La Trobe est né à Londres en 1801. A l'âge de 23 ans, il est engagé à Neuchâtel comme précepteur par le comte Frédéric de Pourtalès auprès duquel il reste trois ans. Par la suite, il mène une brillante carrière au service de la reine Victoria et devient le premier gouverneur de l'État de Victoria en Australie.

Il revient en 1854 en Europe, séjournant tour à tour en Angleterre et en Suisse. Une année plus tard, il épouse en secondes noces Rose-Isabelle La Trobe, née Montmollin.

Cette dernière voit sa fille et son mari mourir successivement en 1874 et 1875. Elle décide alors d'ériger à leur mémoire une chapelle privée. Une plaque placée dans le chœur rappelle leur souvenir. Les plans sont confiés à l'architecte neuchâtelois Louis-Daniel Perrier (père du conseiller fédéral) qui évoque l'histoire de la famille par le style anglais du bâtiment.

La chapelle a été cédée en 1927 à la paroisse de Neuchâtel de l'Eglise indépendante qui rejoint l'Eren (Eglise réformée) en 1943.

Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur André Kuenzy, architecte à Neuchâtel (bureau Pascal Stirmemann SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue Guillaume-Ritter 1, article 9303 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103331, pour le compte de Monsieur Codrin Ceausoglu. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 25 août 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Schorderet, architecte à Neuchâtel (bureau GMS Architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Modifications des ouvertures de façades et des accès, aménagement de locaux pour l'association «Villa YoYo» à la route de Pierre-à-Bot 109, article 10820 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103723, pour le compte de Groupe E SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 25 août 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.

Pendant la période estivale du 10 au 21 juillet 2017, les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage, uniquement l'après-midi de 13h à 17h des mercredis, jeudis et vendredis.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

g Ville du Goût

L'agenda estival

- **NIFFF:** Sélection spéciale «Neuchâtel Ville du Goût» au NIFFF (30 juin au 8 juillet), Open Air, esplanade du quai Ostervald.
- **Brunch du 1^{er} août:** à la place du Marché, concocté par le Groupement du Marché neuchâtelois, venez savourer un brunch et découvrir les produits de la région! Plus d'informations sur le site www.neuchatelvilledugout2017.ch
- **La deviNETte gourmande:** du 1^{er} au 13 août, concours de dégustation de trois ingrédients labellisés «Produits du terroir neuchâtelois». Liste des restaurants partenaires sur: www.gastroneuchatel.ch. A gagner: des bons d'une valeur de 50 francs.

La Ville officielle

Apprenti-e-s et stagiaires récompensés par la Ville

En route vers les 100% de réussite



La cérémonie avait lieu dans le très beau cadre du Musée d'art et d'histoire.

• Photo: Stefano Iori

Employeur très impliqué dans la formation professionnelle, la Ville félicitait mercredi dernier ses apprenti-e-s, stagiaires MPC et éducatrices de l'enfance, désormais diplômé-e-s. Sur 32 candidat-e-s aux examens, 31 ont déjà réussi et le 32^e était encore en session lors de la cérémonie. Peut-être bien du 100% de réussite, les a félicités le président du Conseil communal Fabio Bongiovanni, qui leur a rappelé que «l'apprentissage ne se termine en réalité jamais», ajoutant que leur CFC ou diplôme reçu n'était pas une fin, mais «la fin du début». Le début d'une carrière, le début des vacances aussi, pour ces jeunes gens et jeunes filles, dont certains ont déjà un premier rendez-vous avec l'uniforme militaire... Avec leur cadeau en poche: un stylo, pour signer leur premier vrai contrat!

Stagiaires MPC: Florian Albert, Hugo Allanfranchini, Chloé Châtelain, Bastien Descombes, Marco Girard, Hadi Hachem, Valentin Nastasi, Julian Peralta Sandoval, Cansu Sahin, Volkan Savci, Nazim Veseli. **Educatrices de l'enfance:** Cécile Gindrat, Pauline Herbreteau, Léa Monard, Alizée Ruffieux. **Apprentis-e-s: Horticulteur-trice, option paysagisme:** Karine Beney, Jessy Bock, Adrien Perret, Cédric Villard. **Horticultrice, option plantes vivaces:** Aloïse Fonjallaz. **Assistant-e socio-éducative, généraliste:** Samjhana Chédel, Gaspard Gindrat. **Employé-e de commerce, voie E:** Emina Ibric, Morgane Lassa. **Employé de commerce, matu intégrée:** Leandro Gentile. **Conducteur de véhicules lourds:** Sven Dubois, Grégory Sanchez. **Technicienne:** Amandine Baldi. **Agent en information documentaire:** Noé Guillen. **Peintre en bâtiment:** Chloé Hauser. **Praticien-forestier:** Luca Iuvara. (Sébastien Jobin, apprenti dessinateur, architecture paysagère, recevra ses résultats à mi-juillet).

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Musée d'art et d'histoire, un poste d'

agent-e d'accueil et de surveillance à 50%

Votre mission: Vous êtes chargé-e de l'accueil et de l'orientation du public ainsi que de la surveillance de tous les espaces accessibles. Vous êtes le-la premier-ère interlocuteur-trice des visiteurs-euses, à ce titre, vous représentez le musée auprès d'eux-elles.

Délai de postulation: 25 juillet 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

31 juillet et 1^{er} août

Déjà le programme de la Fête nationale

Le journal officiel ne paraissant plus avant la rentrée, voici déjà le programme de la Fête nationale. Celle-ci se déroulera en deux temps, comme d'ordinaire, les 31 juillet et 1^{er} août.

Lundi 31 juillet à Chaumont, au terrain de football: 16h, ouverture de la fête, vin d'honneur offert à la population. 20h30, allocution officielle du président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni. 21h, cortège des enfants. 21h30 Grand feu

Mardi 1^{er} août, sur les Jeunes-Rives: de 9h45 à 17h30: tournoi de la ligue suisse de beach soccer. De 18h à 19h: vin d'honneur offert à la population. De 19h30 à 21h: concert du groupe The Waffle Machine Orchestra. 21h30: cérémonie officielle. Message des Eglises par l'abbé Christophe Konopka, allocution officielle par Philippe Nantermod, conseiller national valaisan. 22h15: feux d'artifice. Dès 22h30: soirée DJ.

Enquête publique Etablissement public

Demande de MM. Christian et Benoît Zumsteg, pour l'obtention d'une autorisation permanente à 06h00 pour exploiter l'établissement public «Republiq bar club», sis avenue de la Gare 37, 2000 Neuchâtel, en application de l'article 21 de la loi sur les établissements publics (LEP) du 18 février 2014 et des articles 74 et suivants du règlement de police du 17 janvier 2000.

Les documents y relatifs peuvent être consultés au Service de protection et sauvetage, fbg de l'Hôpital 4, 2^e étage, à Neuchâtel, jusqu'au 31 août 2017, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Horaires d'été

Contrôle des habitants: Du 10 juillet au vendredi 11 août, le Contrôle des habitants sera ouvert lundi-mercredi-jeudi-vendredi: 8h30-12h. Mardi: 7h30-12h. Fermé les après-midis.

Infrastructures: Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août, les bureaux de la direction, du bureau technique, du secrétariat et de la taxe des déchets des Infrastructures seront ouverts tous les matins de 7h30 à 12h.

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours le poste de

architecte des permis de construire à 100%

Votre mission: Vous coordonnez et veillez à l'application des procédures d'autorisation de construire, de transformer, de rénover et de démolir dans la zone d'urbanisation de ville; vous conseillez le responsable de l'entité sur toute question technique ou légale relative aux permis de construire; vous coordonnez les procédures d'autorisation de construire, de transformer, de rénover et de démolir dans la zone d'urbanisation de la ville avec les clients internes et externes; vous réalisez des études en lien avec la mise en œuvre du règlement d'aménagement communal et du règlement des constructions; vous proposez votre expertise à l'entité en matière de permis de construire.

Délai de postulation: 21 août 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47

Tivoli sud et Vallon

Enquête publique

Mise à l'enquête publique de la modification du plan de quartier «Tivoli sud et Vallon».

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification du règlement du plan de quartier «Tivoli sud et Vallon», réalisée suite à la décision du Conseil d'Etat du 5 décembre 2016, est mise à l'enquête publique.

La modification du règlement précité, adoptée par le Conseil communal le 5 juillet 2017, peut être consultée au Service de l'aménagement urbain, fbg du Lac 3, 2^e étage à Neuchâtel, du 7 juillet au 25 août 2017, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

CONSEIL COMMUNAL

La Ville officielle

Animation de la place des Halles le 16 décembre

Appel d'offres lancé



La Ville de Neuchâtel, par son Service de l'économie, met au concours l'organisation de l'animation de fin d'année, qui a lieu le samedi qui précède le dimanche d'ouverture des commerces du centre-ville, à la place des Halles, de 18 heures à 2 heures. Les offres peuvent être soumises jusqu'au 31 août, minuit.

Depuis décembre 2013, un spectacle est offert aux Neuchâteloises et Neuchâtelois, le samedi soir avant Noël et, depuis que cela est possible, le samedi qui précède le dimanche d'ouverture des commerces. Cela a été plusieurs fois une Silent Party organisée à la demande de la Ville de Neuchâtel par Festi Concept, puis l'année passée, une série de concerts, organisés par la Case à chocs. Chaque fois, la programmation a répondu à l'attente d'un large public, segmentant l'offre en trois parties. En fin d'après-midi pour les familles et les enfants, en soirée pour les adultes et plus la nuit avance, pour les jeunes.

Afin de renouveler cette animation d'ores et déjà très attendue, la Ville est à la recherche d'un organisateur qui serait à même de mettre sur pied cette soirée à la place des Halles, le samedi 16 septembre 2017, de 18h à 2h du matin. Les spectacles, destinés à mettre en valeur les talents locaux, doivent être gratuits, les boissons et la nourriture payantes. Dans la mesure du possible, il sera aussi bienvenu de mettre en avant les qualités de la ville de Neuchâtel (produits locaux, artisanat, compétences, etc.)

L'appel d'offres complet, comprenant notamment les aspects financiers, peut être consulté à l'adresse www.neuchatelville.ch/illuminations-animations.
Personne de contact: Jean-Marc Boerlin, délégué au centre-ville, tél. 079 248 78 64, courriel: jean-marc.boerlin@ne.ch.

La Jeune chambre internationale installe un écran aux Terreaux

Des films à choix en plein air

Un nouveau projet de cinéma en plein air va prendre forme du 12 au 16 juillet dans la cour du collège des Terreaux. Baptisé «Cinéma On'R», cet événement est organisé par la Jeune chambre internationale (JCI). Seront diffusés des films choisis par le public.

Le site sera ouvert dès 19h; on y proposera une petite restauration et un bar. Un film sera projeté gratuitement chaque soir dès le coucher du soleil (environ 21h30). Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15, la soirée se prolongera avec un DJ jusqu'à 2h du matin.

Chacun pourra venir avec sa couverture, sa propre chaise longue et quelques transats seront également proposés à la location. Le bénéfice de l'événement sera versé au Dispensaire des rues, qui aide les personnes en difficulté à Neuchâtel.

Ciné On'R proposera au public une catégorie de films par soirée. Deux semaines avant la projection, le public pourra voter et choisir entre trois films sur un site internet dédié, www.cine-onr.ch. Une campagne de «crowdfunding» a par ailleurs été lancée sur le site www.wemakeit.ch pour aider à financer l'infrastructure: <https://wemakeit.com/projects/cinema-open-air-gratuit>.

Echos

■ Lundi 3 juillet, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin directrice des infrastructures et M. Gérard Blandinier, chef du Service financier, ont représenté les Autorités communales à l'occasion de la séance du Conseil d'administration de NeuchEole SA, ainsi qu'à l'assemblée annuelle des communes-actionnaires, dans les locaux du Réseau urbain neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Antoinette et Jean Edelmänn-Perrenoud, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, Elianne et André Lagneau-Pieterears, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage. Le Conseil communal a présenté ses compliments à M. Jean-Paul Bourquin, à l'occasion de son entrée dans sa 100^e année.

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours le poste de

responsable de l'entité des permis de construire à 100%

Votre mission: Responsable de l'équipe, vous serez en charge de la gestion financière et humaine de l'entité des permis de construire de la Ville. Vous assurez la gestion humaine et financière, l'organisation et le développement de l'entité des permis de construire; vous conseillez le chef de service sur toute question relative aux permis de construire et proposez des stratégies dans ces domaines; vous proposez votre expertise en matière de permis de construire aux chefs des services de la section de l'urbanisme et de l'administration communale; vous gérez les procédures d'opposition (facilitation, aspects juridiques, etc.); vous conduisez des études en lien avec la mise en œuvre du règlement d'aménagement communal et du règlement des constructions; vous êtes l'interlocuteur privilégié des clients internes et externes (propriétaires; maîtres d'ouvrages; architectes; services; entités; etc.); vous assistez et suppléez le chef de service.

Délai de postulation: 21 août 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47



Déjà 9500 entrées après le premier week-end

Le NIFFF bat son plein à travers la ville



Guichets fermés pour la première de « Jojo's Bizarre Adventure ».

• Photo : Rebecca Bowling

La 17^e édition du Festival international du film fantastique de Neuchâtel bat son plein. Le premier week-end a comptabilisé plus de 9'500 entrées, une hausse supérieure à 10% en comparaison à 2016. Avec de nombreux événements et projections à guichets fermés, comme la première mondiale de *Jojo's Bizarre Adventure: Diamond Is Unbreakable*, les organisateurs du NIFFF tirent un bilan intermédiaire très positif.

Le NIFFF Open Air situé à deux pas du lac de Neuchâtel (esplanade du quai Ostervald) a accueilli un large public cinéophile grâce à la couverture du gradin de 400 places. La Ville de Neuchâtel est partenaire et permet notamment d'y offrir 5 séances gratuites grand public. Dans ce cadre, on peut encore y voir, ce mercredi et jeudi à 0h30, *La Planète des vampires* et *Twin Peaks*. Les séances de minuit sont en mode «silencieux», avec des casques. D'autres diffusions en open air sont payantes, certaines organisées en collaboration avec Neuchâtel Ville du Goût.

Du côté de NIFFF Invasion, soutenu par la Ville de Neuchâtel, *Kid-o-NIFFF* (en collaboration avec AnimaFilms RPN) a fait salle comble avec son programme de courts métrages d'animation réalisés par des élèves neuchâtelois en présence des autorités locales. Les quatre œuvres de réalité virtuelle proposées dans le cadre de la *Ghost House VR* (en collaboration avec Geneva International Film Festival Tous Ecrans) ne désemploient pas de visiteurs, une aubaine car l'animation sera encore ouverte jusqu'à la fin du festival tous les jours de 17h à 21h30 au collège de la Promenade. Pour finir, les six sessions de la *Zombies Invasion - The Mansion* (en collaboration avec Gus&Co) au Muséum d'histoire naturelle ont battu le record des préventes: l'Escape Game zombie était complète quelques heures après la mise en ligne du programme officiel.

Au total, le NIFFF propose jusqu'à samedi plus de 150 projections, dont 10 en première mondiale. S'y ajoutent 75 conférences et rencontres avec le public.



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices, Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Cathy Ecabert
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire

(Collège latin), *Lecture publique*, horaire d'été du 01.07 au 12.08, lu à ve de 14h à 19h, sa et di fermé. Fermeture complète du 17.07 au 29.07. Tél. 032 717 73 20. Exposition «Fissures de la censure» du 08.06.2017 au 31.03.2018. Ouverture lu à ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): Fermeture d'été du 04.07 au 05.08. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures lu à je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h, fermeture du 17.07 au 13.08; piscines extérieures, tous les jours de 9h à 21h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Piscine de Serrières: Ouverture au public: tous les jours de 10h à 19h. Fermée en cas de mauvais temps. Tél. 032 717 85 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h du 03.07 au 22.08. Tél. 032 717 74 10, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Centre de santé sexuelle – planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture d'été du 10.07 au 11.08, lu, me, je, ve, de 8h30 à 12h, ma, de 7h30 à 12h. Fermé les après-midis. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville,

domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes de l'été

Sud:

Collégiale: di 09.07, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha; di 16.07, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann; di 23.07, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud; di 30.07, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} J. Mussard, offrande en faveur de Terre Nouvelle; di 06.08, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} Y. de Salis; di 13.08, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Notre-Dame: di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: 2^e et quatrième dimanche du mois à 10h30.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe, di 09.07, 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Mission polonaise: le 2^e, 3^e et 4^e dimanche du mois à 11.30 à la Chapelle de la Providence.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 09.07, 16.07, 23.07, 30.07, 06.08 et 13 août, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 09.07 et 13.08, 18h, messe.



Le Neuchâtelois repose au cimetière anglais de Lisbonne, dans une discrétion toute helvétique

David de Pury, mystère d'outre-tombe

Que reste-t-il de David de Pury? Une place dotée d'une statue, un buste, un portrait peint. Et bien sûr, une immense fortune généreusement léguée à Neuchâtel, qui a permis de bâtir l'Hôtel de Ville, le Collège de la promenade, le Collège latin et de détourner les eaux du Seyon... Il reste aussi une controverse, liée à son implication dans la traite négrière. Mais de cet homme travailleur et peu bavard, il reste encore une chose peu connue: sa tombe! Une employée de la Ville l'a retrouvée à grand peine dans un cimetière de Lisbonne, parmi les herbes folles.

Huissière à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, Katia Meia a publié cette année un livre («L'Hôtel de Ville et moi», 2017) dans lequel elle raconte son lien affectif fort à cet édifice néoclassique, dont la récente cure de jouvence a permis de mettre au jour ses trésors d'architecture. Littéralement hantée par David de Pury, grâce à qui ce bâtiment a pu être construit à la fin du XVIII^e siècle, Katia Meia est récemment partie sur les traces de ce négociant neuchâtelois qui a passé presque toute sa vie à Lisbonne, à l'époque l'une des capitales cosmopolites du marché maritime mondial.

Et qu'a-t-elle trouvé? Son tombeau! Si les sources mentionnent que David de Pury est enterré au cimetière anglais de St-Georges, à l'ouest de la ville, il n'a pas été facile de retrouver la stèle. «Il m'a fallu plus d'une heure pour la trouver, avec l'aide précieuse de l'administrateur du cimetière. Ce



L'huissière de l'Hôtel de Ville, Katia Meia, devant le portrait de David de Pury.

• Photo: Stefano Iori

fut un grand moment d'émotion!», raconte Mme Meia. Pas de fleurs ni de grandes épitaphes toutefois, juste quelques mots sobres gravés sur la pierre, rappelant qu'il était aussi devenu citoyen britannique: «DAVID BARON DE PURRY, DIED 31 MAY 1786, AGED 78.»

Le diamant en point de mire

Né en 1709 d'une famille de la haute bourgeoisie neuchâteloise, David voit son père partir tôt pour une aventure coloniale en Amérique. Lui-

même, à l'âge de 16 ans, quitte Neuchâtel à pied pour Marseille, où il s'initie au commerce par un apprentissage. Trois ans plus tard, il est à Londres au service d'une société de fret. En 1736 il s'installe définitivement à Lisbonne, où il s'attaque au marché du diamant du Brésil, alors en pleine expansion, puis du bois précieux.

Très en vue à la Cour du Portugal, David de Pury obtient le quasi monopole du diamant et devient même prêteur du roi Joseph. Travailleur acharné, alliant l'éthique protestante

à l'esprit du capitalisme selon la formule de Max Weber, de Pury parvient même à repartir de presque zéro suite au grand tremblement de terre de Lisbonne en 1755. A sa mort en 1786, sans enfants ni descendants directs, il lègue à sa ville natale, qu'il n'aura jamais revue depuis son adolescence, une fortune évaluée à 600 millions de nos actuels francs.

Le tombeau de David de Pury n'est pas bavard, et un mystère plane au-dessus de lui. L'actuel administrateur du cimetière St-Georges affirme qu'une personne s'occupait encore récemment de son entretien. Or, les archives communales ne recèlent aucune trace de contrat d'entretien. Un descendant lointain, un admirateur ou une bonne âme s'en serait-elle chargée? A moins que le fantôme de David de Pury ne se charge lui-même de l'entretien de sa demeure...

Ironie de l'histoire: en 1868, Albert Deggeler, consul de Suisse à Lisbonne, désireux de «connaître l'endroit où repose le corps de cet homme remarquable», avait eu toutes les peines du monde à retrouver sa stèle au cimetière anglais. Constatant l'état dégradé du monument, Albert Deggeler l'avait fait restaurer à ses frais, puis avait envoyé un dessin aux autorités du tombeau remis à neuf. Si David de Pury gît dans une discrétion toute helvétique, son tombeau, marqué par l'usure d'un siècle et demi, mériterait sans doute un coup de pinceau mais n'est pas menacé de ruine.

Emmanuel Gebrig



Une controverse toujours vive



Le tombeau de David de Pury au cimetière St-Georges à Lisbonne.

• Photo: Katia Meia

Le bienfaiteur de Neuchâtel était-il aussi un esclavagiste? La mémoire de David de Pury, comme d'autres riches Neuchâtelois de son temps, est controversée, et la destruction d'une grande partie des archives de Lisbonne lors du grand tremblement de terre ne permet pas d'apporter des réponses définitives. Pour les historiens, une chose toutefois est sûre: en exploitant la quasi-totalité des mines de diamants du Brésil, le négociant a été mêlé à l'exploitation peu scrupuleuse d'une main-d'œuvre composée notamment d'esclaves. A-t-il été impliqué dans la traite de plus de 100'000 esclaves, comme l'affirme l'organisation militante

Cooperaxion? Un travail de fond d'historien reste à faire.

De même, on peut se demander si le négociant neuchâtelois était en phase avec son époque sur ce point. Vers 1750, les philosophes, et Montesquieu en premier lieu, critiquaient ouvertement l'esclavage. Mais leurs idées mirent du temps à pénétrer les esprits. La structure inégalitaire de la société d'Ancien régime n'était pas pour hâter les idées abolitionnistes.

A noter que l'insensibilité supposée de David de Pury envers les forçats du Nouveau monde contraste avec la générosité dont il a fait preuve envers sa ville natale, en particulier pour les plus démunis. Voici un extrait de

son testament conservé aux archives de la Ville de Neuchâtel: «J'institue et nomme pour héritier universel du restant de tous mes biens tant présents que futurs, la Ville et Bourgeoisie de Neuchâtel en Suisse, ma patrie (...). La 1^{re} portion devra être employée en œuvres pies et de charité, telles que la réparation des temples sacrés (...), l'augmentation des revenus affectés aux régents et maîtres d'école dédiés à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, surtout les enfants de bourgeois qui auront besoin de secours (...) La seconde portion (...) devra être totalement appliquée à l'accroissement, à l'embellissement et à la perfection des ouvrages publics de la dite ville de Neuchâtel (...).»